

<u>COMPTE RENDU</u> Réunion du mardi 23 janvier 2018, conseil de l'ÉD MSTIC.

Personnes présentes: Sylvie Cach, Éric Cancès, Julien Cervelle, Patrice Chatellier, Pierre Chau, Michel Couprie, Béatrice De Tilière, Eric Dumont, Olivier Guédon, Bruno Jartoux, Benjamin Jourdain, Jean-Marc Laheurte, Jean-Patrick Lebacque, Renaud Marlet, Cyril Nicaud, Latifa Oukhellou, Julien Roussel, Stéphane Sabourau, Patrick Siarry, Flore Tsila.

Excusés: Yacine Amirat, Bénédicte Bucher, Antoine Despujols, Michel Kasser, Sébastien Mustière, Florence Petiet, Martine Villegas.

Au cours de cette réunion, les points suivants sont abordés.

1) Point budget 2017

L'Éd Mstic a utilisé son budget 2017 de 41000€ à hauteur de 5500€ pour des dépenses de fonctionnement et à hauteur de 32000€ pour financer la mobilité des doctorants. Les 3500€ non dépensés s'expliquent par l'absence non remplacée de Sylvie Cach pendant un mois environ à l'automne. Pour rappel, l'Éd prend en charge un montant maximum de 1000€ pour des missions courtes en France et de 2000€ dans le cas de missions longues à l'étranger. L'Éd assure également la gestion des bourses internationales de mobilité et bourses de cotutelles attribuées par Upe, ainsi que des fonds annexes de la région IdF.

2) Point des inscrits, abandons, allocation et date des auditions 2018

L'Éd Mstic compte 65 soutenances en 2017. À la date du conseil, 206 doctorants sont inscrits dont 51 en première année de thèse. On observe une progression des soutenances et une baisse des primo-entrants par rapport à l'année dernière qui entraînent une baisse du nombre d'inscrits. Une dizaine de dossiers de réinscription ou de première inscription sont en cours d'instruction.

L'Éd fournit un tableau récapitulatif des inscriptions dérogatoires à partir de la quatrième année de thèse précisant la date prévisionnelle de soutenance. Grâce au dispositif de relance par l'Éd à l'approche de cette date prévisionnelle renseignée dans le dossier de réinscription dérogatoire, on note une diminution des réinscriptions en année 5 et plus. Trois doctorants qui préparent leur thèse en parallèle d'un emploi à temps plein sont inscrits en 6° année.

Un doctorant d'Esycom qui s'était vu attribuer une allocation ESIEE à l'été 2017 a abandonné sa thèse début janvier pour des raisons familiales. Comme il reste 32 mois de financement non dépensés, il est possible de recruter un nouveau doctorant moyennant l'apport d'un complément de quatre mois de financement. Aujourd'hui, Esycom n'a pas de candidats à proposer. Le Ligm pourrait présenter un candidat dont le dossier, en cours de constitution, sera soumis à l'avis du bureau.

La prochaine réunion du conseil aura lieu le vendredi 22 juin 2018 sur la Cité Descartes à Champs-sur-Marne et sera consacrée aux auditions et au classement des candidats aux allocations doctorales.



3) Comité de suivi individuel

Pour rappel, le comité de suivi de thèse comprend au minimum un membre HdR extérieur à UPE et un membre HdR extérieur à l'équipe de recherche mais pas nécessairement au laboratoire. Les laboratoires sont invités à fournir la liste complète des comités de suivi de thèse des primo-entrants 2017/2018 d'ici fin janvier 2018. L'Éd se chargera de les valider puis de les installer sur la fiche Adum des doctorants qu'elle avertira ensuite par email. Les doctorants ont la possibilité de demander la réunion de leur comité de suivi au printemps 2018 et les directeurs de thèse ont l'obligation de demander cette réunion s'ils envisagent de ne pas autoriser la réinscription.

Les comités de suivi des doctorants de seconde année doivent se réunir avant leur réinscription en troisième année de thèse. Pour prendre en compte le référentiel du dossier d'évaluation HCERES, des informations relatives à la poursuite de carrière du doctorant ont été ajoutées sur le formulaire proposé par l'Éd et qui est discuté par le conseil. La partie rapport du comité est validée. Il est décidé que le directeur de thèse en prendra connaissance et le contresignera avant le doctorant pour que ce dernier ait plus de liberté de ton pour formuler d'éventuelles remarques. Enfin le formulaire sera visé par le responsable de laboratoire et par le directeur de l'Éd. L'Éd enverra aux laboratoires début mars prochain la liste des comités à réunir, le formulaire et les informations pratiques. Un message d'information sera également envoyé aux doctorants concernés par le dispositif. Les laboratoires organiseront la réunion des comités de suivi et retourneront les formulaires renseignés à l'Éd au plus tard mi-mai pour ne pas retarder le processus de réinscription en troisième année.

Le doctorant devra être averti largement à l'avance par le laboratoire de la date de visite de son comité de suivi de thèse ainsi que du format de la rencontre. L'Éd préconise un court exposé scientifique du doctorant (qui le préparera à sa soutenance de thèse) avant un échange scientifique et sur les conditions dans lesquelles se déroule sa thèse avec les membres du comité.

4) Recrutement des doctorants à l'international

Béatrice de Tilière, directrice-adjointe de l'Éd présente en détail les informations qu'elle a recueillies en participant à la journée organisée le 1° décembre 2017 par Campus France sur la promotion du doctorat à l'international. Les principaux sujets abordés étaient le fonctionnement de Campus France, le soutien administratif aux étudiants étrangers et les différents programmes de bourse suivant les zones géographiques. Les laboratoires souhaitent que l'Éd continue à leur transmettre les propositions de PhD tours et de programmes internationaux qu'elle reçoit de campus France. Si un de leurs chercheurs participe à un PhD tour, ils en informeront l'Éd en avance pour que celleci recense et lui transmette les propositions de thèses des autres laboratoires.

Toutes les présentations de la journée sont disponibles à l'adresse https://drive.google.com/file/d/1ihU3SCpuRM6KM3SaTPlAWUCW5DWGC-9a/view

Les directeurs de laboratoires présentent ensuite leurs filières de recrutement à l'international qui reposent pour l'essentiel sur le réseau et les démarches individuels des enseignants chercheurs, en dehors des bourses de master proposées par le Labex Bézout qui permettent au Cermics, au Lama et au Ligm de recruter dès le master 2 de futurs doctorants. Le Ligm utilise le programme Concacyt avec le Mexique et participe à un master co-habilité avec l'université de Palerme. Le Lissi propose des sujets de thèse dans le cadre du programme Vietnam de Campus France et met en place des cotutelles avec TUT en Afrique du Sud. Le Lacl a également des contacts en Afrique du Sud et le LEPSIS avec l'université de Bologne. Esycom a un Master commun avec l'USTHB en Algérie et certains de ses chercheurs enseignent en Inde. Le Cermics a enfin un partenariat avec UM6P au Maroc.



5) Règlement intérieur de l'Éd

L'Éd propose d'actualiser le règlement intérieur pour le mettre en conformité avec l'arrêté du 25 mai 2016, en particulier sur deux points :

- la signature de la charte du doctorat (remplaçant la charte des thèses) et de la charte de déontologie lors de l'inscription,
- le dispositif du comité de suivi de thèse.

Les membres du conseil pourront formuler par mail leurs remarques sur le nouveau règlement proposé.

6) Format du rapport de soutenance de thèse

Pour rappel, en application de l'arrêté du 25 mai 2016, le rapport de soutenance ne doit plus comporter la formule consacrée « le jury décerne le titre de doctorat etc... ». L'Éd a fait le point sur les rapports reçus depuis le changement des documents de soutenance en septembre 2017 et fournit une liste au conseil. La majorité des rapports ne respecte pas la consigne. L'Éd va rappeler cette consigne aux directeurs des thèses correspondantes. Pour aider à faire passer le message lors des soutenances à venir, Sylvie Cach proposera au directeur de thèse un contact téléphonique avec l'Éd au moment de la transmission des documents de soutenance.

7) Evaluation HCERES

Le dossier de l'Éd sera à remettre à UPE vers juin prochain. L'Éd attend les consignes d'UPE sur la forme des tableaux à fournir en annexe du dossier. Les directeurs-adjoints sont d'accord pour participer à la collecte des éléments demandés sur l'évolution professionnelle des docteurs de 2012, 2013 et 2014. L'Éd demande aux laboratoires de lui transmettre la liste actualisée de leurs chercheurs titulaires de l'HdR.

8) Changement de directeur-adjoint

L'Éd Mstic propose Gaëlle Lissorgues, professeure à l'ESIEE et chercheuse à Esycom comme « porteuse du projet » dans le cadre du dossier HCERES. Le conseil approuve cette proposition ainsi que le remplacement de Michel Couprie par Gaëlle Lissorgues comme directrice-adjointe de l'Éd. Gaëlle Lissorgues a vocation à prendre la direction de l'Éd Mstic le lendemain de la visite HCERES début 2019.